



**Unapeda'Services Île-de-France**

90, rue Barrault

75013 Paris

Tél : 0953 88 70 84

Fax : 0958 88 70 84

Email : [contact@unapeda.fr](mailto:contact@unapeda.fr)

Site : [www.unapeda.asso.f](http://www.unapeda.asso.f)

**A Mme Sandrine LAIR,**

Chef du bureau de la personnalisation des parcours scolaires  
et de la scolarisation des élèves handicapés. DGESCO.

**A M. Patrick RISSELIN,**

Sous-directeur de l'autonomie des personnes handicapées  
et des personnes âgées. DGCS.

**Copie à**

**Mme Elodie PENHOAT**

Maison des examens SIEC

Paris, le 4 avril 2012

Madame la Chef du bureau,

Monsieur le Sous-directeur,

Notre association, l'**UNAPEDA**, a été alertée par des familles et des établissements spécialisés au sujet de difficultés relatives aux conditions de passation d'examens pour les jeunes sourds et déficients auditifs suite à :

- la circulaire 2011-20 du 12 janvier 2012 relative aux conditions de passation d'examens abroge et remplace celle du 26 décembre 2006,
- le courrier de mars 2012 émanant du directeur du service académique des examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles.

Vous trouverez en pièce jointe, copie du courrier que nous avons adressé au Ministre de l'Education Nationale et à la Ministre de la Cohésion Sociale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nicole Gargam  
Présidente de l'UNAPEDA